

PACS et cohabitation non maritale: colloque à Dorigny sur l'évolution récente en droit suisse et étranger

Communiqué de presse – février 2000

Le Centre de droit comparé et européen de l'UNIL organise le 23 février 2000 une journée d'étude en matière de cohabitation non maritale.

Cette journée fera le point sur les questions juridiques posées concernant les couples homo- et hétérosexuels non mariés dans les différents domaines juridiques en Suisse et à l'étranger.

Cette conférence a pour but de présenter l'état actuel du droit et de se demander quelles sont les solutions envisageables pour l'avenir.

La journée d'étude se divise en cinq conférences abordant la question de la cohabitation non maritale d'un point de vue du droit comparé, du droit international privé, des droits de l'homme et du droit suisse.

Des spécialistes de différents pays vont ainsi présenter différents cas tel que le PACS français, la situation des partenariats hollandais, ou encore les couples homosexuels face à la gestion européenne des droits de l'homme.

Le sujet traité au cours de cette journée est particulièrement d'actualité puisqu'il traite des projets de modification du droit civil suisse en matière d'homosexualité, modifications actuellement en cours de discussion au niveau fédéral.

Objectifs du colloque

Procéder à un état de la question et envisager les solutions potentielles pour l'avenir.

Personne de contact

Raphaël Arn, Centre de droit comparé et européen, BFSH1, 1015 Lausanne, Tél. 021/ 692 27 86 ou 692 31 60 – Fax 692 27 85

Raphael.Arn@cdce.unil.ch